

Image not found or type unknown



Litige entre voisin ma haie dépasse chez lui

Par **morel**, le **08/12/2007** à **18:45**

bonjour,

mon voisin a déposer une plainte contre moi pour une branche d'arbre qui dépasser la clôture.
Je suis passer au tribunal, j'ai été condamné a une amende.
dernièrement un huissier de justice me réclame l'amende ce que je trouve normal plus des
frais de huissier.

Ma question: es ce a moi de payer les frais de huissier?

Merci, de votre réponse a venir.

Par **Jurigaby**, le **08/12/2007** à **18:47**

Bonjour.

OUI, c'est bien à vous..